



Le Frelon Asiatique, un invasif nuisible

Si la Gazette n° 75 de janvier 2018 nous alertait sur ce "nouveau" fléau, force est de constater aujourd'hui que notre commune n'est définitivement plus épargnée et doit participer activement à la lutte contre cet insecte qui menace la diversité et met en danger le processus naturel de pollinisation en exterminant abeilles et bourdons.

Originaire d'Asie, introduit accidentellement dans le Sud-Ouest de la France en 2004, le frelon asiatique ou *Vespa velutina nigrithorax*, a poursuivi son développement vers l'Est et le Nord du pays à la faveur d'un climat peu rigoureux et en l'absence de prédateurs. Son mode de reproduction exponentiel en fait un nuisible très invasif et ses besoins protéinés font que tous les autres insectes sont pour lui une proie, notamment les abeilles. Les apiculteurs et le GDSA 77, Groupement de Défense Sanitaire Apicole de Seine-et-Marne, se mobilisent et se spécialisent depuis plusieurs années dans la lutte contre cet insecte.

Où trouve-t-on ces nids ?

Les nids les plus massifs -50 à 80 cm de diamètre et jusqu'à 1 m de hauteur- se situent en général dans les arbres, à des hauteurs qui évitent toute menace directe par et pour l'homme. Néanmoins, il en est de plus petits accrochés sous les toitures ou cachés dans des haies, des arbustes, qui eux peuvent être très dangereux.

Attention, bien vérifier la végétation avant la taille !

Il faut savoir que le frelon asiatique, s'il n'est naturellement pas agressif pour l'homme, devient très virulent dès lors qu'il se sent en danger, il peut alors projeter un venin urticant et, avec un dard de 4 à 6 mm, piquer plusieurs fois et avec des doses de venin différentes : pour cinq piqûres reçues aux abords du nid, le pronostic vital peut être engagé. Les personnes qui pourraient se trouver en présence d'un nid sont donc appelées à la plus grande prudence.

En tout état de cause, ne pas approcher d'un nid à moins de 5 m sans protections spécifiques.

En conséquence, chacun d'entre nous peut et doit contribuer à la lutte contre la prolifération du frelon asiatique. Le calendrier et la méthode sont stricts, pour ne pas risquer de piéger les autres insectes, mais on ne peut plus simples.

Prendre une bouteille d'eau minérale, de 1 litre en plastique, percée dans sa partie supérieure de trois trous de 1 cm, verser un mélange composé de 5 cl de vin blanc, 5 cl de sirop (grenadine ou autres fruits rouges) et 20 cl de bière blonde, l'accrocher à environ 1,50 m du sol et près des bâtiments ; veiller à renouveler le mélange chaque semaine, pour qu'il reste odorant, en limitant les manipulations (ne pas vider entièrement, ne pas laver).



Première période de piégeage : mars-avril, émergence des fondatrices

Celles-ci vont chacune fonder leur propre colonie en construisant un nid dit primaire. Plus celui-ci est localisé tôt, plus il est facile à détruire. Sinon, il va donner naissance à une quinzaine de frelons qui vont aller construire un nid dit secondaire, de la taille précisée plus haut, qui pourra contenir jusqu'à 6000 individus et laisser partir à l'automne jusqu'à 400 mères fondatrices, qui vont elles-mêmes aller hiberner, souvent dans le sol, souvent à proximité du nid. Ce dernier, une fois abandonné, se détruit progressivement au mois de décembre.

Seconde période de piégeage : septembre-octobre, période de reproduction

Jusqu'aux premiers froids, la vigilance de chacun est nécessaire, pour la sécurité de tous, à repérer la présence éventuelle de frelons, d'un nid, et contacter sans attendre un spécialiste qui donnera la marche à suivre.

Pour plus amples informations : www.gdsa77.fr